Budget 2004: section III, Commission

2003/2001(BUD) - 18/02/2003

La commission a adopté le rapport de M. Jan MULDER (ELDR, NL) sur le budget 2004 - Section III (Commission). Selon les députés, une série de priorités s·imposent dans les orientations budgétaires pour l·année 2004 si l·on veut intégrer les futurs Etats membres dans l·ensemble des politiques communautaires. Face à un contexte économique difficile, les députés mettent l'accent sur l'achèvement du marché intérieur, la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne et la stratégie de développement durable. Ils soulignent également que le budget 2004 devra aussi contribuer à la réalisation de la cohésion sociale et régionale dans une Union élargie. Or, les plafonds actuels des perspectives financières ne permettent que dans une mesure fort limitée de satisfaire ces ambitions. Les députés rappellent en outre que le résultat des négociations d'adhésion ne constitue pas un accord sur les montants indiqués pour l'ajustement des perspectives financières, actuellement en cours de révision. Le rapport met l·accent sur les points suivants: - renforcer les aides au développement rural dans le cadre de la PAC, spécialement en raison des disparités existant entre les Etats membres actuels et à venir; - garantir la sécurité alimentaire, à la fois en ce qui concerne les produits communautaires et ceux des pays tiers; - coordonner davantage les mesures de sécurité aux frontières extérieures et améliorer la politique d'immigration et d'asile; - prévoir les besoins humanitaires qui risquent de se manifester en Irak et au Moyen-Orient, tout en maintenant la capacité de financer les priorités du PE, notamment dans les Balkans et les pays méditerranéens; - permettre au PE de participer plus étroitement à la planification, au processus de décision et de financement des actions de politique extérieure et de sécurité commune.